Pluies et inondations du 22 au 23 octobre 2019

Notice explicative sur les dommages aux sols en degré

Les annexes « Dommages aux sols » sont à compléter en tenant compte de la description des différents degrés indiquée ci après. La surface à déclarer est la surface sinistrée (et non pas la surface de la parcelle). Le temps de travail et le coût d'utilisation du matériel sont inclus dans le montant forfaitaire applicable. Les heures de travail ou d'utilisation de matériel ne doivent pas être déclarées en plus.

Dommage aux sols – vigne

	Degré 1	Degré 2	Degré 3
	Dépôt de débris végétaux légers en petite quantité sur les ceps et les fils d'espalier.	**Dépôt de débris végétaux plus abondant sur les ceps et les fils d'espalier.**	**Présence de débris végétaux et arbres entiers sur les parcelles**
Pour le végétal	Inclinaison des ceps,	Inclinaison des ceps,	La quasi-totalité des ceps et espaliers a été plus ou moins couchée au sol et recouverte de débris végétaux
	Majoration du temps de taille estimée à 35%	Majoration du temps de taille estimée à 50%	Majoration du temps de taille de 100%
	Retuterage sur 20% des ceps	Retuterage sur 40% des ceps	
	Redressement de piquets (sans remplacement, pas de cep arraché) : 20%	Réparation d'espaliers, remplacement de 30% des piquets	
Pour le sol (foncier)	Remise en état : 2 journées de travail avec tracteur et outil	Remise en état : 4 journées de travail avec tracteur benne et pelle portée	Remise en état : 8 journées de travail avec tracteur benne et pelle portée

Dommage aux sols – autre que vigne

Description des différents degrés en arboriculture :

	Degré 1	Degré 2	Degré 3
Pour le végétal	Dépôts de débris végétaux légers en petite quantité,	Dépôts de débris végétaux plus abondant sur les arbres et/ou les fils d'espalier,	Présence de débris végétaux et arbres entiers sur les parcelles
	Majoration du temps de taille estimée à 60%	Majoration du temps de taille estimée à 60%	Majoration du temps de taille de 120%
	Retuterage sur 20% des arbres	Retuterage sur 40% des arbres	Retuterage sur 70% des arbres
Pour le sol (foncier)	Remise en état : 2 journées de travail avec tracteur et outil	Remise en état : 4 journées de travail avec tracteur et outil	Remise en état : 8 journées de travail avec tracteur benne et outil

Description des différents degrés en autre culture :

	Degré 1	Degré 2	Degré 3
Remise en état	3 jours de travail avec tracteur et outil	5 jours de travail avec tracteur et outil	8 jours de travail avec tracteur et outil

Annexe - Pertes de fonds - Dommages aux sols – vigne

Pluies et inondations du 22 au 23 octobre 2019

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| **N° PACAGE : 034**|__|__|__|__|__|__|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Evaluation à l'hectare par degré de dégâts aux vignes pour les dommages aux sols et che

Commune	N° de parcelles cadastrales	Vigne palissée (oui ou non)	Dégâts vigne degré 1 (en ha)	Dégâts vigne degré 2 (en ha)	Dégâts vigne degré 3 (en ha)

Date :

Signature :

emins

Observation

Annexe - Pertes de fonds - Dommages aux sols – autre

Pluies et inondations du 22 au 23 octobre 2019

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| **N° PACAGE : 034**|__|__|__|__|__|__|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Evaluation à l'hectare par degré de dégâts aux cultures autres que vignes pour les dommages aux sols et chem

Commune	N° de parcelle cadastrale	Culture	Si verger préciser le fruit	Dégâts vigne degré 1 (en ha)	Dégâts vigne degré 2 (en ha)	Dégâts vigne degré 3 (en ha)

Date :

Signature :

ins

Observation

Annexe - Pertes de fonds – Ouvrages

Pluies et inondations du 22 au 23 octobre 2019

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| **N° PACAGE : 034**|__|__|__|__|__|__|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Évaluation des travaux réalisés ou à réaliser non évaluable en degrés.

Commune	N° de parcelle cadastrale	Fossé (en m)	Clôture - cyclone ou ursus (en m)	Palissage (en m)	Muret (en m)	Mur (en m)	Mur en pierre sèche (en m)	Travail exploitant (en h)	Tracteur (en h)	Tractopelle (en h)	Mini pelle (en h)

Date :

Signature :

Camion (en h)

Pluies et inondations du 22 au 23 octobre 2019

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| **N° PACAGE :** 034|__|__|__|__|__|__|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Cultures pérennes

Indiquer les plantations pérennes arrachées qui nécessitent une replantation et qui ne feront pas l'objet d'une demande d'aide par ailleurs de type FranceAgriMer.

Remplir une ligne par âge différent.

Age à la date du sinistre (en nombre d'année)	Nombre de pieds sinistrés	Commune	N° de parcelle cadastrale	Observation
N731-3102	**Vigne de cuve palissée**			
N731-3101	**Vigne de cuve non palissée**			
N731-3103	**Vigne de table**			
N731-31	**Fraisier**			
N731-31	**Olivier**			
N731-31	**Kiwi**			
N731-31	**Asperge**			
N731-31	**Framboisier**			

Date : Signature :

Pluies et inondations du 22 au 23 octobre 2019

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| **N° PACAGE : 034**|__|__|__|__|__|__|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Apiculture

Code saisie	Élément sinistré	Nombre de ruche sinistrée	Montant des devis et / ou des factures pour le remplacement des ruches (en € HT)
N723- 2301	Ruche		

Stock extérieur

Fournir les factures des stocks qui ont été perdus lors du sinistre

Code saisie	Élément sinistré	Montant (en € HT)
N764 - 6401	Foin	
N764 - 6403	Terreau	
N764 - 6404	Vermiculite	
N764 - 6405	Aliment pour animaux	

Cheptel vif

Indiquer les animaux morts, présents à l'extérieur de bâtiments et donner les bons d'équarrissage correspondants.

Code saisie	Animaux	Nombre d'animaux morts
N715- 1501	Poule pondeuse	

Date :

Signature :